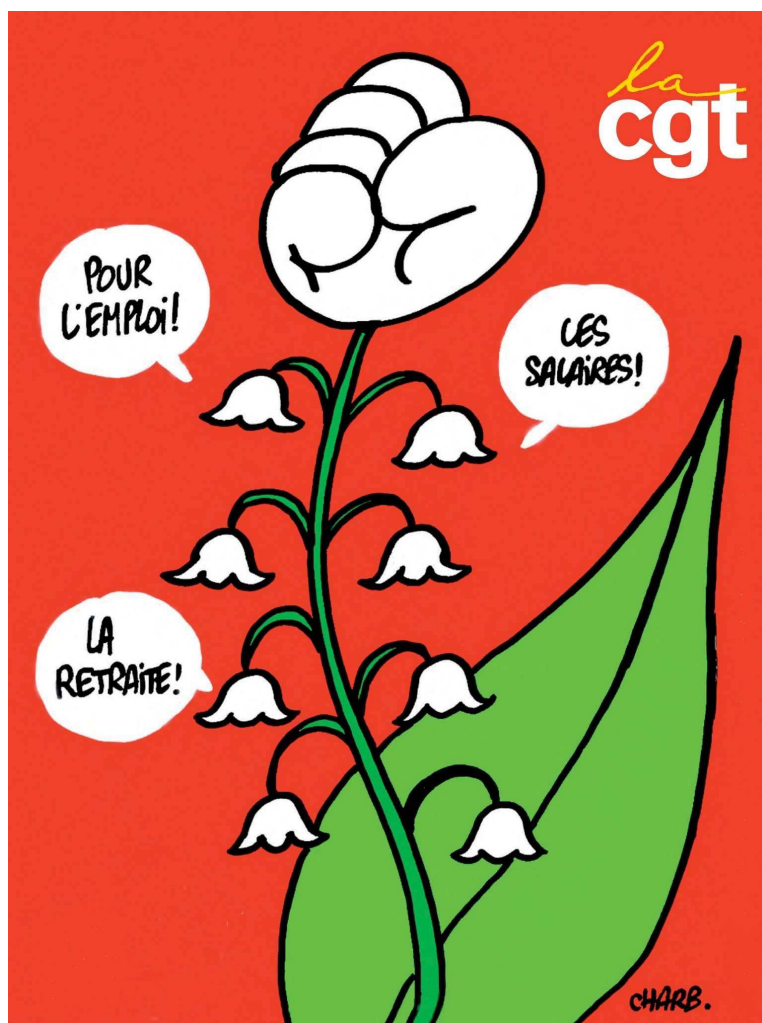


UFROS ACTU

1^{er} mai 2022

Nombreux dans les manifestations organisées avec la CGT pour continuer à exprimer haut et fort nos revendications !



organismes sociaux



Union Fédérale des Retraités des Organismes Sociaux CGT
263, rue de Paris Case 536 – 93515 Montreuil Cedex – Tél : 01 55 82 87 11 –
ufros@organismes sociaux.cgt.fr – www.organismes sociaux.cgt.fr



UFROS CGT

Déclaration de la CGT

Pas une voix du monde du travail pour l'extrême droite ! Le progrès social comme seul objectif

Les réalités de la vie des travailleuses et travailleurs de ce pays, des jeunes, des privé.es d'emploi, des retraité.es, ont émergé difficilement dans un débat politique qui a tourné en boucle autour des thèmes imposés par l'extrême droite. La vie chère, les luttes et les mobilisations ont permis de parler salaires, pensions, emplois, conditions de travail. La première préoccupation de la population est de savoir comment remplir le réfrigérateur, faire le plein de la voiture, trouver ou garder un emploi, se projeter vers l'avenir malgré la précarité et les conditions de travail difficiles.

Le taux d'abstention de 26 % du premier tour des élections présidentielles est inquiétant et révélateur de la difficulté pour une part importante de la population de penser que la vie quotidienne pourrait s'améliorer grâce à cette élection.

La situation est grave, en France l'extrême droite est aux portes de l'Élysée.

Le gouvernement et le président sortant portent une lourde responsabilité sur la perte de sens du débat politique et la banalisation des idées d'extrême droite. Le mépris du président, des ministres et des élus de l'actuelle majorité, pour la population de ce pays, s'est manifesté tout au long du quinquennat, dans les paroles comme dans les actes.

Il est de notre responsabilité de dire que la politique de régression sociale, en soutien permanent du patronat, menée durant ce quinquennat comme ceux qui l'ont précédé, porte en conscience la responsabilité de la montée de l'extrême droite.

Malgré les applaudissements et les discours pompeux, le gouvernement a poursuivi la destruction des services publics alors que ceux-ci sont indispensables pour assurer l'égalité d'accès de toutes et tous à la santé, à l'éducation, à la culture. Ils ont systématiquement défendu les intérêts des plus riches plutôt que le bien commun et la lutte contre le réchauffement climatique.

Ne pas répondre aux légitimes exigences sociales des salarié.es d'augmenter les salaires comme les pensions, ou encore s'entêter à maintenir le projet de retraites à 65 ans, serait lourd de conséquence.

Surfant sur les divisions et la désespérance sociale, l'extrême droite, à travers le score de la candidate Le Pen mais aussi de Zemmour et de Dupont-Aignan, a cumulé au 1^{er} tour à plus de 32% des suffrages exprimés.

La CGT réaffirme que ces partis et leurs programmes vont à l'encontre de l'intérêt du monde du travail. Au cours de l'histoire comme aujourd'hui dans de nombreux pays, les dirigeants se réclamant de cette idéologie, à l'image de Poutine, Bolsonaro, Orbàn, suppriment les libertés syndicales et démocratiques, cassent les garanties sociales, divisent les travailleurs et les travailleuses, brisent les solidarités. Partout dans le monde, l'extrême droite,

en focalisant son programme sur de fausses explications de la crise, exonère le patronat et les vrais responsables en trompant la légitime colère sociale de la population. L'extrême droite raciste, antisémite et xénophobe est toujours la pire ennemie des travailleurs, des grèves et des syndicats. Toujours discriminante, c'est aussi l'ennemie des droits des femmes, des LGBT, de toutes les libertés démocratiques et de la paix. Leur proposition de mise en place de la préférence nationale, renommée priorité nationale, instaurerait un régime de discrimination systémique dans le pays.

L'histoire le montre, il y a une différence de nature entre les partis républicains qui accèdent au pouvoir et le cèdent et l'extrême droite qui une fois arrivée au pouvoir le confisque.

A l'opposé, la CGT porte une histoire de luttes contre l'extrême droite et des valeurs universelles de solidarité, de fraternité, d'égalité entre les salariés, par-delà leur statut, leur origine, leur nationalité, leurs opinions philosophiques ou religieuses.

La CGT n'est pas propriétaire des voix de ses syndiqué.es. Notre organisation est indépendante mais pas neutre, elle porte une histoire et des valeurs collectives opposées de celles de l'extrême droite. Pas une voix du monde du travail pour l'extrême droite, elle doit être combattue partout.

Avant comme après les élections, la CGT s'opposera aux reculs sociaux et construira avec les travailleurs et les travailleuses les luttes nécessaires à la défense de leurs intérêts. D'ores et déjà, pour nos salaires, nos retraites et nos emplois, la CGT appelle l'ensemble des salarié.es et des organisations syndicales à faire du 1^{er} mai une journée de mobilisation unitaire exceptionnelle pour porter ces revendications, une journée de rassemblement pour les droits des travailleurs et des travailleuses, le progrès social, la liberté, l'égalité, la justice, la fraternité, la paix, la démocratie et la solidarité internationale.

Montreuil, le 12 avril 2022





1^{er} mai 2022

Agir pour le progrès social et la paix !

La CGT appelle l'ensemble du monde du travail, chaque salarié, privé d'emploi, retraité ou étudiant à se mobiliser largement le 1^{er} mai prochain à l'occasion des manifestations et rassemblements qui seront organisés partout en France. À cette occasion, nous porterons l'exigence du progrès social, dans une société soucieuse de l'avenir de la planète et d'un monde de paix.

La première préoccupation des Français est de mieux vivre des fruits de leur travail. À l'heure où l'économie mondialisée créée en France et à travers le monde un accroissement sans précédent des inégalités sociales et où les prix des produits de consommation comme le prix de l'essence explosent, celles et ceux qui n'ont que leur travail pour vivre subissent de plein fouet un système économique au seul service des intérêts du capital, des actionnaires dont les dividendes franchissent chaque année de nouveaux records.

L'argument qu'il ne faut pas augmenter les salaires, les pensions et les minima sociaux sous couvert de conjoncture économique difficile se fracasse sur la réalité d'un enrichissement indécrot et sans précédent des ultras-riches !

C'est la conséquence des choix économiques et sociaux des gouvernements successifs, ce sont donc d'autres choix qu'il nous faut imposer par la mobilisation sociale, tant dans la rue qu'au sein des entreprises et des services publics !

Comme jamais les questions environnementales sont au cœur des préoccupations sociales : elles appellent à un durcissement des sanctions en direction des entreprises qui ne respectent pas les normes environnementales, à une conditionnalité d'attribution des 200 milliards d'aide public, elles doivent aussi contraindre le nouveau gouvernement à agir et à respecter les textes et accords internationaux sur le climat.

Parce qu'il n'y a pas de progrès social possible sans l'assurance d'un avenir durable pour la planète, il n'y aura pas non plus de combat contre la « fin du monde » sans se préoccuper dans le même temps de la « fin du mois ».

Depuis l'après-guerre et tout particulièrement ces deux dernières années, l'utilité et l'efficacité des services publics ont été démontrées. Qu'en aurait-il été de la gestion de la crise sanitaire sans des services publics et des agents répondant présents ? Qu'en aurait-il été de l'approvisionnement énergétique, des transports et de leur régulation, des télécommunications, de l'enseignement et de la culture sans des salariés et agents résolument engagés dans leurs missions et des modes de financements publics ?

Qu'en aurait-il été des entreprises du secteur privé sans des financements publics de plusieurs milliards permettant de les soutenir en période d'arrêt de la production ?

Montreuil, 15/04/2022 - Ne pas jeter sur la voie publique - www.cgt.fr



Syndiquez-vous sur cgt.fr



L'heure est bien à la reconnaissance de la valeur « travail », à la juste rémunération de celui-ci et de notre système solidaire de protection sociale par le salaire brut. Toute augmentation du salaire net par l'abaissement des cotisations sociales est à combattre, car c'est l'ensemble de notre protection sociale qui s'en trouverait fragilisée (retraite, assurance chômage, santé).

Agir et se mobiliser ce 1^{er} mai, c'est porter l'exigence sociale et environnementale au cœur des politiques publiques à mettre en œuvre. C'est agir pour notre système de protection sociale, gagner le retour à une retraite à taux plein à 60 ans et avant pour les métiers pénibles, c'est gagner un

Smic à 2000 € brut et l'augmentation des salaires et des pensions en proportion... Bref, c'est agir tant en direction du gouvernement que du patronat pour gagner un monde de progrès social et de paix !

Parce que rien ne nous sera donné, il faut nous organiser pour agir au sein de nos entreprises de nos services ou de nos lieux de vie.

Agir ensemble pour obtenir satisfaction sur nos revendications, c'est possible en s'organisant au sein de la CGT. Pour cela, il faut se poser la question de son adhésion à la CGT ! Quelle belle occasion que la date du 1^{er} mai pour cela !

**Pour mieux vivre des fruits de son travail
dans un environnement durable et un monde de paix,
le 1^{er} mai 2022, mobilisons-nous !**

**Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.
Bulletin de contact et de syndicalisation**

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Ville: _____

Téléphone: _____ Courriel: _____

Âge: _____ Profession: _____

Entreprise (nom et adresse): _____



Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex,
téléphone: 01 55 82 81 94, fax: 01 48 51 51 80, courriel: orga@cgt.fr. **Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt.fr**

La CGT recueille la vos données personnelles pour le traitement de votre adhésion. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation et de portabilité en consacrant notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante: dpo@cgt.fr

UNE AUGMENTATION DE LA PENSION QUI ABOUTIT À UNE BAISSSE DES REVENUS !

Mauvaise blague ?

Eh non ! C'est ce qu'ont eu la surprise de voir nombre de retraités après l'augmentation de la pension du régime général de 1,1 % au 1^{er} janvier de cette année.

Le taux de la CSG, pour les retraités est calculé selon le revenu fiscal qui a augmenté de 0,2 % en 2022 (4 taux possibles : exonération complète, taux réduit 3,8 %, taux médian 6,6 %, taux plein 8,3%)

L'augmentation du 1^{er} janvier a fait augmenter le revenu fiscal du retraité qui s'est alors vu imposer un taux de CSG supérieur, avec en corollaire une augmentation des autres prélèvements (CRDS et CASA).

Pour certains, c'est 50 € de moins par mois, soit 600 € pour 1 année. Et bien entendu, ce sont les retraités à petite pension qui en sont victimes.

TAUX SELON LE REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE 2020 DU FOYER

Revenu fiscal de référence				
Quotient familial	Taux zéro	Taux réduit	Taux médian	taux normal
1 part	Jusque 11431 €	De 11432 € à 14944 €	De 14945 € à 23193 €	Plus de 23193 €
1,5 part	Jusque 14483 €	De 14484 € à 18934 €	De 18935 € à 29384 €	Plus de 29384 €
2 parts	Jusque 17535 €	De 17536 € à 22924 €	De 22925 € à 35575 €	Plus de 35575 €
2,5 parts	Jusque 20587 €	De 20588 € à 26914 €	De 26915 € à 41766 €	Plus de 41766 €
3 parts	Jusque 23639 €	De 23640 € à 30904 €	De 30905 € à 47957 €	Plus de 47957 €

TAUX DES PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX SUR LES PENSIONS DE RETRAITE

	Taux zéro	Taux réduit	Taux médian	Taux normal
Taux CSG	exonération	3,8 %	6,6 %	8,3 %
Taux CRDS	exonération	0,5 %	0,5 %	0,5 %
Taux CASA	exonération	exonération	0,3 %	0,3 %
Contribution globale	exonération	4,3 %	7,4 %	9,1 %
Taux CSG déductible de l'impôt	0	3,8 %	4,2 %	5,9 %